



S V B T

Schweizerischer Verband für
Bildung in Tierpflege

A S F S A

Association Suisse pour la
Formation en Soins Animaliers

Gardien(ne)s d'animaux
Année scolaire 2021/2022

Cours interentreprises I

Programme

Cours 1, 3 et 6

Introduction aux cours interentreprises (CIE) de gardien / gardienne d'animaux CFC

Outre les deux premiers piliers que sont la formation dans les entreprises et les écoles professionnelles, les CIE de gardien / gardienne d'animaux constituent le troisième pilier de la formation professionnelle initiale.

Les CIE donnent aux participants une vue d'ensemble des différentes orientations et font office d'introduction à la profession (acquisition du savoir-faire de base).

La participation des personnes en formation est obligatoire, en vertu de l'ordonnance sur la formation de gardien / gardienne d'animaux CFC. Il s'agit de participer à tous les cours et d'atteindre tous les objectifs de prestations pour être autorisé à suivre la procédure de qualification (PQ). Les formateurs sont responsables d'informer les participants ainsi que leurs représentants légaux (art. 8 du règlement CIE)

Les frais de cours sont assumés par les entreprises formatrices (art. 13 du règlement CIE).

Si le participant est absent un jour de cours, il doit le rattraper à ses frais. De plus, son absence sera signalée à l'office de la formation professionnelle. Si un certificat médical est présenté, le cours peut toutefois être rattrapé gratuitement. Dans un tel cas, aucune notification n'est faite à l'office de la formation professionnelle. Les personnes en formation doivent annoncer personnellement tout retard au responsable du CIE. Les coordonnées de la personne en question sont indiquées dans le programme.

Les participants qui ont plus de 15 minutes de retard et qui ne se sont pas excusées ne sont plus autorisées à assister au CIE. Ils doivent rattraper le CIE l'année suivante, à leurs frais.

Si un participant souhaite quitter le CIE plus tôt que prévu, il doit fournir une confirmation écrite ; cela sera signalé à l'entreprise formatrice.

Sur place, le règlement doit impérativement être respecté. De même, il faut se comporter correctement durant le CIE. Les responsables peuvent si nécessaire prendre les mesures qui s'imposent.

Voici les mesures disciplinaires possibles :

- renvoi (oral)
- En cas de faute répétée : renvoi du cours avec notification à l'entreprise formatrice
- Rattrapage du jour de cours aux frais du participant

Le contenu des CIE se base sur le plan de formation de gardien / gardienne d'animaux CFC et couvre les objectifs de prestations fixes.

Les objectifs de prestations suivants sont valables pour tous les CIE :

3.5.1	Respecter les prescriptions de fonctionnement des installations, machines et appareils de l'entreprise.
3.5.2	Aborder les différends apparaissant dans l'entreprise avec objectivité.

Thème Introduction à l'hygiène, théorie et application pratique
Gestion des déchets

Date Jeudi, 17 mars 2022

Lieu Théorie et pratique : SPA Nyon, Refuge SPA de la Côte,
Chemin du Bochet 20, 1260 Nyon

Responsable Matthieu Torche 079 270 06 75

Intervenant Dre. Anne-Charlotte Aimé

Repas Pique-nique amené par chaque participant

Matériel à prendre De quoi prendre des notes

Programme

08.45	Rdv SPA Nyon, Chemin du Bochet 20, 1260 Nyon
09.00 – 12.00	Partie théorique présentée par le Dre. Anne-Charlotte Aimé Sujet : Infection et désinfection <ul style="list-style-type: none"> - Agents infectieux du chien et du chat. Problèmes particuliers dans un refuge ou un chenil - Mode d'action des désinfectants. Avantages et inconvénients des produits courants - Utilisation de divers désinfectants. Possibilités théoriques et limites pratiques Sujet : Gestion des déchets
12.00 – 13.30	Pause repas
13.30 – 14.00	Visite du refuge
14.00 – 16.30	Début des travaux pratiques en 3 groups : <ul style="list-style-type: none"> - Désinfection d'un local - Désinfection de surfaces, box pour chats quarantaine - Désinfection de matériel pour usage courant (gamelles et caisse a chat)
16.30	Fin et départ

Objectifs de prestations (selon le plan de formation de gardien/gardiennne d'animaux CFC)

2.1.1 K2	Connaitre et démontrer l'utilisation d'outils et installations de nettoyage, désinfection, pasteurisation et stérilisation.
2.1.2 K3	Mettre en pratique la réglementation d'hygiène avec les moyens correspondants.
2.1.3 K5	Comparer l'utilisation et les précautions à prendre pour divers produits de nettoyage et de désinfection.
2.1.4 K2	Décrire à l'aide d'exemples les principales mesures de protection sanitaire, prévention des accidents et premiers secours pour l'homme et l'animal.
2.1.7 K3	Dessiner des installations de séparation pour les animaux à mettre en quarantaine ou isoler.

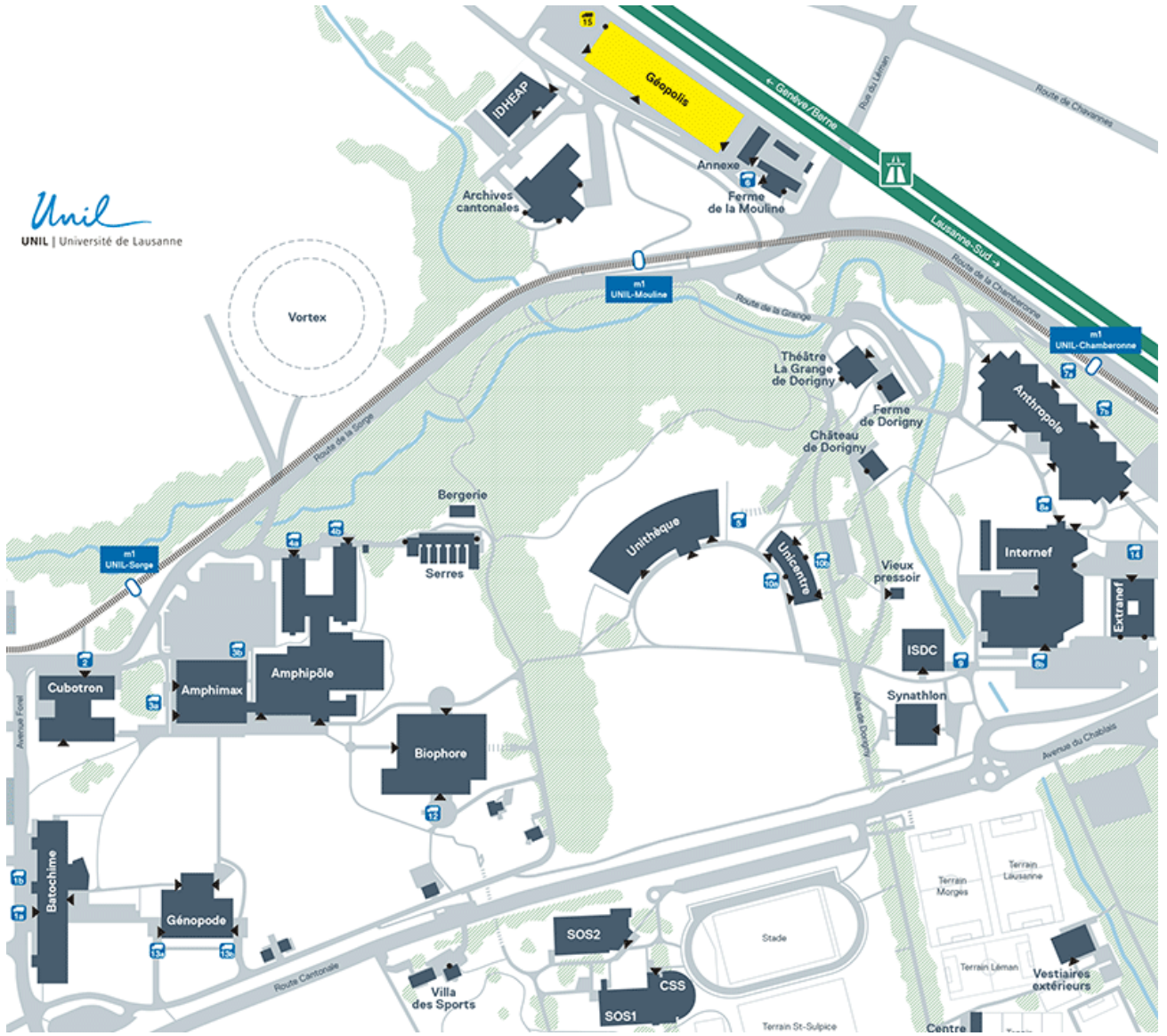
Thème	Cours de sécurité pour les gardiens d'animaux <ul style="list-style-type: none">• Dangers biologiques, chimiques dans le domaine du gardiennage d'animaux• Les Equipements de Protection Individuelle (EPI)• 1^{er} secours : notions de base (théorie)• 1^{er} secours : prise en charge d'un blessé selon le schéma ABCD (pratique)• Triangle du feu et nature du feu (théorie)• Utilisation des petits moyens d'extinction (pratique)• Principes d'une évacuation
Date	Vendredi, 25 mars 2022
Lieu	UNIL Université de Lausanne, bâtiment Geopolis (plan annexe) Salles : 1881 et à définir
Responsable	Laurent Lecomte, 021 692 54 64
Repas	Pique-nique amené par chaque participant ou cafétéria de l'UNIL
Matériel à prendre	De quoi prendre des notes
Informations Complémentaires	Une partie du cours (env 1h) se déroule en extérieur (s'équiper en conséquence selon la météo).

Programme

08.45 – 09.00	Accueil
09.00 – 10.15	Théorie « santé et sécurité au travail »
10.15 – 10.30	Pause
10.30 – 11.45	Théorie Protection incendie
11.45 – 12.45	Dîner
12.45 – 13.45	Pratique 1 ^{er} sec. pour gr I Pratique extinction pour gr II
13.45 – 14.00	Pause
14.00 – 15.00	Pratique 1 ^{er} sec. pour gr II Pratique extinction pour gr I
15.00 – 15.50	test écrit QCM : 20 min. corrigé QCM : 30 min.
15.50 – 16.00	Clôture

Objectifs de prestations (selon le plan de formation de gardien/gardiennne d'animaux CFC)

1.5.2 K3	Démontrer le comportement correct adapté à un choix d'espèces animales.
2.1.4 K2	Décrire à l'aide d'exemples les principales mesures de protection sanitaire, prévention des accidents et premiers secours pour l'homme et l'animal.
3.1.3 K3	Appliquer dans le cadre d'exercices d'entraînement les concepts d'urgence en cas d'incendie et d'accident.
3.1.1 K4	Rechercher les risques de maladies, accidents et sécurité inhérents à l'exercice de la profession dans des situations données.



Thème	1. Conception d'un terrarium : mise en place et entretien 2. Connaitre les particularités anatomiques et les pathologies des reptiles 3. Rôle des zoos et visite
Date	Jeudi, 19 mai 2022
Lieu	Ecole du secteur tertiaire (ESTER-CIFOM), Rue du Progrès 38-40, 2300 La Chaux-de-Fonds
Responsable	Suardet Vincent (079 575 01 54, willhorn@hotmail.ch)
Remarque	Tout retard non justifié entrainera une non-admission au cours. Veuillez-vous munir de quoi écrire !
Transports	Par train ou transport personnel. Les horaires sont à consulter à votre gare, ou sur www.cff.ch et http://www.chaux-de-fonds.ch/musees/mhnc/infos-pratiques/acces ou en voiture avec possibilité d'obtenir une carte journalière : info sur le lien suivant ; https://www.chaux-de-fonds.ch/mobilite-urbaine/circulationstationnement/Documents/Cartes_%c3%a0_gratter_journali%c3%a8re_specimen.pdf

Programme

08.45	Rdv. précise à l'école du secteur tertiaire (ESTER-CIFOM)
09.00 – 09.15	Courte introduction et présentation de la journée
09.15 – 12.00	Anatomie et pathologies par une vétérinaire
12.00 – 13.00	Pause repas (pique-nique)
13.00 – 16.15	Théorie et pratique sur le site du zoo du bois du petit château concernant les points 1 et 3
16.15 – 16.30	Mise en commun de la journée

Objectifs de prestations (selon le plan de formation de gardien/gardiennne d'animaux CFC)

1.4.6 K3	Observer et décrire les différences de comportement des animaux sauvages et des animaux domestiques.
1.1.2. K3	Différencier les parties du corps de l'animal vivant.
1.5.2 K3	Démontrer le comportement correct adapté à un choix d'espèces animales.
1.5.5 K5	Evaluer l'état de défense d'un animal et choisir des stratégies pour se protéger d'une éventuelle attaque.
1.6.2	Adapter des principes écologiques à un espace vital artificiel.
1.6.5 K4	À l'occasion de l'aménagement d'un enclos, appliquer les principes écologiques dans un espace vital artificiel.